



Formation dédiée aux élèves de STMG

Classe préparatoire ECT

Economique et Commerciale

Voie Technologique

Modalités d'inscription

Les inscriptions en CPGE se font à partir du site : **www.parcoursup.fr** entre le 20 janvier et 29 mars 2022, suivant la procédure indiquée.

Conditions d'admission

Recrutement sur dossiers de première et terminale STMG (GF, RHC, ME, SIG).

La motivation est la première qualité appréciée pour intégrer ce type de formation.

Les critères de sélection dépendent essentiellement des notes et appréciations des professeurs de première et de terminale STMG soit : un dossier équilibré, sans lacunes en enseignement général et satisfaisant en enseignement technologique.

La classe préparatoire économique et commerciale voie technologique (CPGE ECT) permet de présenter les concours des grandes écoles de commerce et de gestion qui forment les futurs cadres d'entreprise. Elle est ouverte spécifiquement aux **bacheliers STMG**.

L'enseignement dispensé sur deux années vise à compenser l'écart de formation dans les disciplines générales avec les CPGE des voies scientifique et économique et à consolider les connaissances dans les matières technologiques.

Les disciplines d'enseignement général constituent le socle de la formation permettant d'acquérir des connaissances de fond et des méthodes de travail nécessaires à la poursuite d'études longues.

Les disciplines technologiques constituent des approfondissements des connaissances acquises en classe de première et terminale. Elles permettent de développer la rigueur, la capacité d'analyse et de raisonnement.



Les débouchés – La poursuite d'études

Métiers préparés :

- Cadres commerciaux : chef de produit, responsable export, cadre de la grande distribution, responsable logistique
- Cadres financiers : responsable financier, audit interne ou externe, contrôleur de gestion, cadre bancaire
- Cadres administratifs : responsable administratif, des ressources humaines

Poursuites d'études à l'Université

Les classes préparatoires sont intégrés dans le processus LMD. Des équivalences, sous crédits ECTS, peuvent être attribuées à l'issue de la première ou de la deuxième année. Les étudiants peuvent ainsi disposer des crédits leur permettant de poursuivre dans d'autres cursus de formation au sein de l'Université

Aides au financement des études en ESC

- Bourses d'enseignement supérieur
- Bourses d'études de divers organismes : mutuelles, municipalités, conseils généraux, régionaux, CCI, clubs services...
- Bourses d'entreprise
- Exonération partielle de droits pratiquée par certaines écoles
- Prêts d'honneur
- Prêts étudiants auprès des banques
- Caution publique de prêts aux étudiants aux revenus modestes
- Stages rémunérés

Retrouvez nous sur <http://www.prepa-bremon-tier.fr/>

